



Mariage française / sénégalais

Par **difa**, le **21/09/2009** à **17:25**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir quelques indications concernant mon futur mariage.

Je suis de nationalité française et mon futur conjoint est de nationalité sénégalaise.

Nous vivons tous deux en France et souhaitons faire le mariage civil en France.

Mon conjoint n'a pas de titre de séjour et n'a pas de visa, donc nous voulions savoir quelles sont les démarches à suivre pour lui à la suite du mariage civil.

Nous avons déjà le dossier de mariage de la mairie et les démarches administratives concernant mon conjoint sont en cours afin de compléter le dossier.

Nous avons plusieurs versions de part et d'autre donc nous souhaiterions avoir un avis plus complet.

Merci